Centre de gestion
de Seine-et-Marne
Fonction Publique Territoriale

CHOISIR UN SIÈGE DE TRAVAIL

Les recommandations de l'ergonome du Centre de gestion pour déterminer quel est le siège le plus adéquat pour tout agent travaillant au moins 3 heures par jour en position assise.

La prévention des risques c'est aussi améliorer les conditions de travail des agents !

10, Points de Vue – CS 40056 – 77564 LIEUSAINT CEDEX
Tél. 01 64 14 17 00 - cdg77.fr

CONTEXTE

Un agent administratif **reste assis plusieurs heures devant son bureau,** ce qui peut être source de mal de dos, voire de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).

Le siège de travail est donc l'outil essentiel permettant la prévention des risques. Afin de s'adapter à **l'environnement de travail** et à **la morphologie de l'agent,** il doit présenter différentes caractéristiques.

Le ressenti de l'agent est primordial : il est recommandé de tester le siège sur plusieurs jours de travail avant achat. Cela permet d'identifier précisément les caractéristiques nécessaires selon le ressenti individuel (forme du dossier, densité de l'assise…).

Pour un agent en situation de handicap, il convient de se rapprocher d'un médecin de prévention ou d'un ergonome afin d'identifier le matériel adapté.

CARACTÉRISTIQUES DU SIÈGE DE TRAVAIL

RECOMMANDATIONS

L'assise

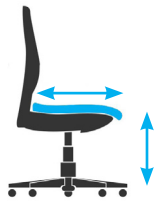

Réglable en hauteur et en profondeur.
Objectif : régler le siège en fonction de la taille de l'agent et de la taille de ses jambes.

Le dossier

Réglable en hauteur et en inclinaison.
Objectif : adapter le positionnement du dossier à la morphologie de l'agent et travailler en position relâchée.

Le vérin

Vérin standard : plan de travail de 72cm de hauteur environ.
Vérin haut : plan de travail de plus de 78cm de hauteur.
Objectif : adapter la hauteur du siège selon la hauteur de travail.

Les roulettes

Roulettes souples : carrelage, parquet, linoléum.
Roulettes dures : moquette, tapis.
Objectif : éviter les difficultés de mobilité en étant sur le siège.

Les accoudoirs

Non obligatoires : plan de travail de 80cm de profondeur.
Réglables en hauteur et profondeur : plan de travail de moins de 80cm de profondeur.
Objectif : utiliser le plan de travail pour poser les avant-bras ou régler les accoudoirs selon la hauteur et forme du plan de travail.

LISTE NON EXHAUSTIVE DE FOURNISSEURS EN SEINE-ET-MARNE

AZERGO
contact@azergo.fr
04 78 16 88 48
www.azergo.fr

ERGONEOS
contact@ergoneos.fr
01 43 62 14 60
www.ergoneos.fr

LA BOUTIQUE DU DOS
info@laboutiquedudos.com
01 42 80 43 28
www.laboutiquedudos.com

SIMPLON BUREAU
info@simplonbureau.fr
01 49 61 00 00
www.simplon-bureau.com

Pour aller plus loin le CDG 77 propose :

Des études ergonomiques

Des formations et sensibilisations

Contact

ergonome@cdg77.fr | 01 64 14 17 35

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne
10, points de vue - CS 40056 - 77564 Lieusaint Cedex